

**COTE D'IVOIRE, COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE)**
**Fiche de Notation Financière**
**Septembre 2016**

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note Prec.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	Stable
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	Stable

**Bloomfield Investment Corp.**

Téléphone : + (225) 20 21 57 47

Fax: + (225) 20 21 57 41

 TONGA Jean Paul, Directeur des Opérations  
[p.tonga@bloomfield-investment.com](mailto:p.tonga@bloomfield-investment.com)

 YAPI Yannick, Chef de mission  
[y.yapi@bloomfield-investment.com](mailto:y.yapi@bloomfield-investment.com)

 Olivia YASSOUA, Analyste Financier  
[o.yassoua@bloomfield-investment.com](mailto:o.yassoua@bloomfield-investment.com)
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)
**Informations financières de base**

(En millions de FCFA)	2014	2015
Actif immobilisé	52 547	57 569
Espèces et quasi espèces	10 100	28 189
Dettes financières*	41 397	45 631
Capitaux propres	25 083	25 022
Trésorerie nette	7 656	19 337
Chiffre d'affaires CIE	134 582	152 847
Excédent Brut d'Exploitation CIE	20 213	22 815
Résultat d'exploitation	10 373	10 966
Résultat net	8 277	8 220

\*Composées d'avances sur consommations et de provisions financières pour risques et charges.

**Présentation**

Créée le 24 Août 1990 par le groupe français BOUYGUES et la société de droit français EDF (Electricité de France), la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est le concessionnaire du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation d'énergie électrique en Côte d'Ivoire depuis le 25 Octobre 1990, par application du décret n°90-1389.

Son capital de 14 milliards FCFA est détenu à 54% par ERANOVE, à 15% par l'Etat de Côte d'Ivoire et à 31% par divers actionnaires.

**Justification de la notation et perspectives**
**Sur le long terme :** Qualité de crédit très élevée.

Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissement quoique de manière très peu significative.

**Sur le Court terme :**

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

**Facteurs clés de performance**
**La notation est basée sur les facteurs positifs suivants:**

- Un renforcement des capacités de production et de distribution d'énergie électrique ;
- Des avancées notables dans le Programme Electricité pour Tous (PEPT) ;
- Une amélioration de l'accès des populations à l'électricité ;
- Une exploitation et des indicateurs techniques du secteur en progression de façon générale ;
- Une excellente flexibilité financière à court, moyen et long terme ;
- Une amélioration de la trésorerie nette.

**Les principaux facteurs de la notation jugés négatifs sont les suivants :**

- Un déséquilibre financier du secteur qui s'accroît et pèse sur les acteurs ;
- Un accroissement de l'endettement financier pour le compte du secteur de l'énergie électrique ;
- Un temps moyen de coupure à améliorer ;
- Un secteur fortement exposé au risque pays.